

## **InspiRe : DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE À ROYAT - CHAMALIÈRES**

Après des premières étapes à Cournon-d'Auvergne, Aulnat, Clermont-Ferrand puis Durtol, c'est au tour des communes de Royat et de Chamalières d'être concernées par la réalisation d'un diagnostic archéologique, dans le cadre du projet InspiRe.

Cette opération mise en œuvre par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) débutera le lundi 24 octobre 2022 et concernera plus précisément l'avenue de Royat.

Durant 15 jours, des sondages archéologiques seront effectués sur le long du tracé de la future ligne de Bus B dans le secteur de Royat-Chamalières.

Cette dernière phase des diagnostics archéologiques intervient en prévision de l'aménagement des futures stations de BHNS, sur l'avenue de Royat, même sans site propre.

Pour informer au mieux les usagers et les riverains, une information sera diffusée au plus près du terrain.

## **DES MESURES POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE**

Le diagnostic sera conduit sur la base des tracés retenus à l'issue de la concertation.

Concrètement, des tranchées seront successivement ouvertes, puis rebouchées dès les relevés effectués.

Pour réduire la gêne occasionnée, des mesures seront prises avec la mise en place d'alternats de déviations lorsque les voies de circulation seront impactées.

Les accès riverains et aux commerces seront maintenus.

Une information préalable sera effectuée auprès des riverains et commerçants (diffusion d'un flyer) et une information régulière, au plus près du réel, sera diffusée régulièrement sur les réseaux sociaux et le site internet du projet InspiRe.

## **POURQUOI UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ?**

Préalable à tous travaux d'aménagement urbain d'importance, le diagnostic archéologique permet de déterminer s'il existe des vestiges dans les sous-sols, dès lors qu'il y a connaissance potentielle d'un tel passé.

## **L'INRAP À LA MANŒUVRE AVEC LES ACTEURS DU PROJET**

Sur prescription du Préfet de Région, l'organisme chargé de mener ce diagnostic est l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Cet établissement public, créé en 2002, a pour mission de détecter le patrimoine archéologique susceptible d'être touché par les travaux d'aménagement du territoire, de l'étudier puis de diffuser le résultat de ses recherches auprès de la communauté scientifique et au public le plus large.

Dans le cadre de cette opération, l'Inrap va intervenir en étroite collaboration avec les acteurs locaux : le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole qui assurent la co-maîtrise d'ouvrage pour InspiRe, ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).



### **Contacts presse**

#### **Clermont Auvergne Métropole**

Emmanuel Théron, *Attaché de presse*  
Cabinet d'Olivier Bianchi,  
Président de Clermont Auvergne Métropole  
04 73 42 62 51 / 07 61 90 23 29  
etherond@clermontmetropole.eu

#### **Agence Qui Plus Est**

Anne-Cécile Runavot  
04 73 74 62 35 / 06 34 87 35 87  
anne-cecile.runavot@quipluslest.com

# SECTEUR CONCERNÉ

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Lancement :**  
24 octobre 2022

**Durée de l'opération :**  
15 jours

**Secteur :**  
Avenue de Royat  
(communes Royat  
et Chamalières)

**Nombre  
de tranchées :** 6

### PLUS D'INFOS SUR :

[www.inspire-clermontmetropole.fr](http://www.inspire-clermontmetropole.fr)

[www.clermontmetropole.eu/habiter-se-deplacer/voirie-et-espace-public/travaux/](http://www.clermontmetropole.eu/habiter-se-deplacer/voirie-et-espace-public/travaux/)

Ou auprès de Franck,  
l'ambassadeur InspiRe,  
au 06 15 76 29 41  
(numéro réservé aux usagers)

